



Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature / Direction de l'Habitation, de l'Urbanisme et des Paysages

# Diagnostic de vulnérabilité des territoires aux inondations

## Guide méthodologique

**Date :** Février 2012

**Auteur :** CETE Méditerranée

**Responsables de l'étude :** Sandrine ARBIZZI, Geneviève FAURE-VASSAL

**Participants :** Geneviève FAURE-VASSAL, Sandrine ARBIZZI, Franck CHARRIER (DREC)

### Présentation de l'étude :

Le guide formalise une méthodologie appliquée dans le Val-de-Marne (94) pour faire émerger des orientations d'aménagement avec l'objectif de renforcer la résilience des territoires, et au delà, de permettre aux acteurs du territoire de dégager un cadre d'actions stratégiques pour la prévention locale du risque d'inondation (telles les actions menées dans le Vaucluse – 84 à Sarrians et Loriol-du-Comtat).

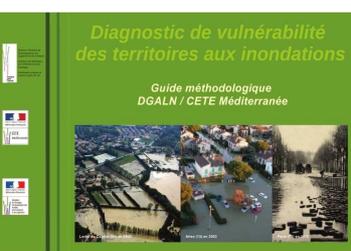
Le document s'adresse aux services déconcentrés du MEDDTL et aux professionnels de l'aménagement : il donne les clefs d'un diagnostic de vulnérabilité d'un territoire inondable, en s'appuyant sur l'appréciation de ses fonctionnalités pendant les différents temps de l'inondation (avant, pendant, après).

Conçu de manière didactique, le guide est présenté sous une forme synthétique, illustrée et pragmatique (en détaillant les concepts, exemples, outils et références) pour accompagner la démarche et les quatre étapes de sa mise en œuvre.

Préalablement à la mise en œuvre, le guide rappelle la problématique et les notions conceptuelles (vulnérabilité, résilience) qu'il convient de partager en amont, puis présente la démarche - systémique - qui fonde la méthode, ainsi que les préalables organisationnels et techniques nécessaires à son application.

Chaque étape est ensuite présentée de manière pragmatique, en illustrant l'objectif recherché par le détail des thématiques à aborder, en soulignant les points délicats ou particulièrement importants, en précisant les références utiles et les données sources, voire les pistes possibles d'approfondissement.





L'étape 1 consiste à appréhender globalement le territoire pour mettre en perspective ses grands enjeux de développement durable, dans une approche géosystémique des caractéristiques majeures et du fonctionnement des milieux naturels et anthropiques.

L'étape 2 découle directement de l'étape précédente en définissant les choix stratégiques de la conduite du diagnostic, en terme de périmètre de réflexion : limites du territoire d'étude à cibler, scénario d'inondation à retenir, cibles de réduction de vulnérabilité et de résilience identifiées a priori.

L'étape 3 est l'étape du diagnostic de vulnérabilité territoriale. Il se déroule autour de l'étude des aléas et des notions originales d'enjeux statiques (caractérisant l'occupation du sol) et d'enjeux dynamiques (reflétant le fonctionnement du territoire), où l'accent est porté sur les dépendances et risques de transmission de vulnérabilité associés, pouvant impacter différents enjeux du territoire - qu'ils soient directement exposés ou non au risque d'inondation.

Le processus d'étude est fondé sur une méthode de questionnement conduisant, à partir de constats de vulnérabilité géolocalisés et spatialisés (apport des SIG), à l'émergence de pistes de résilience pertinentes, et de recommandations pour chaque thématique confrontée à l'aléa.

Conçue dans un processus itératif, la démarche se consolide enfin par un re-questionnement rapide du diagnostic pour des scénarios d'inondations plus ou moins fréquents, ce qui permet de donner un nouvel éclairage et conforter ou privilégier plus particulièrement certaines pistes identifiées.

L'étape 4 permet de déduire des orientations d'aménagement pour améliorer la résilience du territoire, au cours d'une démarche partagée par les différents acteurs. Ceux-ci interrogent et confirment leurs choix d'orientations pour l'aménagement du territoire. Ces orientations concernent aussi bien l'urbanisation existante que future ; elles peuvent se décliner à différentes échelles du territoire (parcelle, opération d'urbanisme, commune, département...) et s'afficher comme un cadre de prise en compte « positive » du risque d'inondation.

Au-delà du levier de l'aménagement, cette démarche partagée de diagnostic de vulnérabilité territoriale se présente comme un outil mobilisable pour l'élaboration d'un cadre d'actions stratégiques pour la prévention locale du risque d'inondation, tel que les SDPRNM ou les futurs PGRI.

Après sa diffusion dans une première version début 2012, le guide a vocation à s'enrichir des nouvelles expériences en cours, notamment celle qui s'initie dans l'Essonne (91) avec l'appui du CETE Ile-de-France.

**Zone géographique : France**